

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 avril 2026

En exercice : 15

Présents : 14

Excusés : 1

Absents : 0

Date de la convocation :

08/04/2026

Président de séance :

Pascal GILLAUX

Secrétaire de séance :

Sandrine RAGUET

N° interne de l'acte : 2026-

039

Le mardi 21 avril 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELENNES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

Membres présents :

Pascal GILLAUX, Emma BROUDEUR, Honorine ADAM, Didier BERTOLUTTI, Julie COPPEE, Benoit FAYE, Arnaud GRODECOEUR, Monique GUENET, Pascale LAMBERT, Karine LECLERCQ, Jean-Marc LEVENT, Nordine MESLEM, Sandrine RAGUET, Albin VICTOR

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Dominique FORTHOMME (donne pouvoir à : Nordine MESLEM)

Membres Absents :

N° 2026-039 : Affectation des résultats 2025 : Budget Les Louaches

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Pascal GILLAUX Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025,

Ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 41 446,90 €.
- Un déficit d'investissement de 77 240,23 €.

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2025 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date.

COMMUNE DE FROMELENNES

18 Rue des Ecoles

08600 FROMELENNES



Fromelles

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025:

| | |
|---|-----------------|
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/25 | 41 446,90 €uros |
| Affectation à l'excédent reporté (compte 002) | 41 446,90 €uros |
| DEFICIT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/25 | 77 240,23 €uros |
| Affectation du déficit reporté (compte 001) | 77 240,23 €uros |

Résultats de vote :

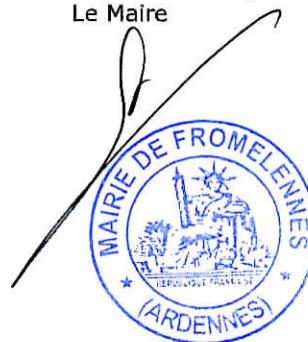
Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire



COMMUNE DE FROMELENNES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELENNES



Fromelennes
Fromelennes